

Puisque le Président de la République, Nicolas Sarkozy, sa secrétaire d'Etat en charge du développement de l'Economie numérique, Nathalie Kosciuscko-Morizet, et les professionnels du numérique s'accordaient sur le fort potentiel du numérique, il était normal que le secteur soit inclus dans le Plan de relance du gouvernement. C'est chose faite, le volet numérique pèsera pour 800 M€ dans le plan de relance. C'est lors du Conseil des ministres de ce mercredi 6 mai que Nathalie Kosciuscko-Morizet a présenté une communication relative au volet numérique du plan de relance de l'économie française. Un volet qui doit « donner de l'avance à la France dans trois secteurs clés : l'infrastructure à très haut débit (fibre optique), l'utilisation professionnelle du jeu vidéo et les plates-formes Web 2.0. » :

Côté financement, 750 M€ de fonds propres devraient être rassemblés sur trois ans pour l'accès au très haut débit (pendant trois années, 250 millions d'euros par an seront débloqués via la Caisse des Dépôts). L'objectif est de « lancer le processus de couverture des zones où cette infrastructure peut être déployée de façon rentable à condition d'être mutualisée, afin que la majorité des foyers français puisse en bénéficier ». La Caisse des dépôts et consignations pourra alors se tourner vers les opérateurs intéressés pour rassembler les fonds. S'ajoutent « 30 M€ à la réalisation d'outils professionnels recourant à des techniques issues du jeu vidéo et 20 M€ à des projets de plates-formes "web 2.0", afin de donner au secteur du logiciel et des services un élan déterminant sur ces créneaux à forte croissance. »

Nathalie Kosciuscko-Morizet a expliqué lors d'une conférence de presse : « L'objectif est de rajouter 4 millions de prises (connexions à la fibre optique, NDLR) aux 4 millions déjà lancées dans les zones denses », pour étendre à huit millions d'abonnés potentiels à l'horizon 2012. D'autre part, 30 millions d'euros seront consacrés au développement du "serious gaming", (le développement des techniques du jeu vidéo à des fins moins ludiques). Nathalie Kosciuscko-Morizet a précisé lors du Conseil que le plan "France Numérique 2012" est déjà entrée en application. Les Français dans leur ensemble devraient avoir accès d'ici 2010 au haut débit fixe et d'ici 2012 au haut débit mobile. Elle annonce également un plan « administration numérique 2012 » qui devrait être achevé pour la fin du mois de juin. Il permettra à la France de devenir « l'un des premiers pays d'Europe pour la fourniture de services publics numériques aux citoyens ». Enfin, « le Conseil national du numérique sera mis en place d'ici la fin de l'été pour créer une vision partagée de l'Internet entre acteurs industriels et institutionnels », ajoute-elle.

L'AFDEL attendait plus, L'Association Française des Editeurs de Logiciels (AFDEL) est, certes, satisfaite de la décision d'inclure le numérique dans le plan de relance mais exprime cependant un regret : Patrick Bertrand, Président de l'AFDEL souligne ainsi : « L'AFDEL se réjouit de l'attention spécifique portée à certains secteurs du logiciel mais nous attendions du gouvernement qu'il actionne davantage de leviers numériques de croissance à l'instar des Etats-Unis, du Japon ou de l'Allemagne qui ont adopté de véritables plans numériques de

Un plan de relance de 800 M€ pour le numérique

Écrit par Jean-Christophe Perney
Mercredi, 03 Juin 2009 21:42

relance de l'économie. Nous souhaitons que le gouvernement se donne comme règle d'action que chaque mesure de relance dispose d'un volet numérique, car c'est bien l'objet du numérique que d'insuffler davantage de croissance et de productivité dans les autres industries ». Selon l'Association, le volet numérique oublie des « thématiques à fort effet de levier sur la productivité des entreprises et l'emploi » à savoir la sécurité, la mobilité, l'e-business et le e-marketing. L'AFDEL regrette également l'absence d'investissements publics 'spécifiques' pour l'e-administration et la Green IT.

Source ITR News Mai 2009